

Réf: Dossier 357872

## Avis de constitution

### SOCIETE « KISMA PAPEX »

Siège Abidjan Cocody Angré dans la cité  
groupement 4000; Lot : 2096 ; Ilot : 2021 ; 05 BP 372  
ABIDJAN 05., Lot 2096, Ilot 2021

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KISMA PAPEX »

Objet : -La production et la distribution de toitures synthétique ;  
-La production et la distribution de revêtement de surface ;  
-La production et la distribution de décor en matière synthétique ;  
-La construction, la gestion et la vente immobilière ;  
-L'achat, la vente, la distribution de ciment et autres matériaux et / ou matériels de constructions ;  
-Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré dans la cité  
groupement 4000; Lot : 2096 ; Ilot : 2021 ; 05 BP 372  
ABIDJAN 05., Lot 2096, Ilot 2021

Dirigeant(s) Mme YAMEOGO ESPSE BICTOGO SALIMATA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11448 du 05/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68174/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

